



Fiche technique N° TB0056

19-12-2014

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

**PLATRE ET DERIVES :**

APRES IMPRESSION

**MAÇONNERIES :**

APRES IMPRESSION

**ANCIENNES PEINTURES :**

HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

**TOILES DE VERRE**

# Thelosatin

Peinture décorative pour finition soignée

**INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**

**10 à 12 m<sup>2</sup>/L**

## PRODUIT COMPATIBLE AVEC UNE DEMARCHE HQE®



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



EU Ecolabel : FR/07/030

EU Ecolabel : FR/03/028

## Fonction :

Peinture décorative à base de résine acrylique pour travaux de finition soignée.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- En intérieur : surfaces murales et plafonds.
- En extérieur : surfaces murales verticales.

## Qualités dominantes :

- Grande facilité d'application.
- Très bonne opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.
- Forte résistance à l'eau et la lumière.
- A l'extérieur, reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.
- Entretien : lavage et lessivage ménager

## Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m<sup>2</sup>/L (selon le support)

= 2 h

= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect** : satiné tendu
- **Rendement en surface** : 10 à 12 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : brosse, rouleau ou pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (max 3 %).
- **Conditionnement** : 15 L - 3 L - 1 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,20 à 1,30
- **Extrait sec (pondéral)** : 52 à 56 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/b) : 100 g/l (2010).  
Ce produit contient max 40 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60°** : 33 %



## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds poreux :**
  - *En intérieur* : appliquer en impression notre SOUS-COUCHE UNIVERSELLE, PRIM IDEM, TECHNIPRIM ÉVOLUTION ou THELOPRIM.
  - *En extérieur* : appliquer en impression notre THELEFILM EXTER ou RAVALPRIM.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THELOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le THELOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.

Voir les fiches techniques des produits cités.

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux D.T.U. 59.1.
- **Appliquer 2 couches comme suit :**
  - 1ère couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
  - 2e couche de peinture non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **A l'extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.  
Stocker à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité :

**Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.**  
**Utiliser dans un endroit bien ventilé.**

**FDS accessible sur notre site internet :** [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures  
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96  
Mail : [theodore.batiment@theolaur.com](mailto:theodore.batiment@theolaur.com) Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)  
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015